



Chers parents,

La rentrée s'est très bien déroulée. Nous sommes maintenant sur notre lancée! La 1^{re} communication faite aux parents par les titulaires sera déposée le vendredi 11 octobre sur Mozaïk. La fin de la première étape est prévue pour le 8 novembre. Les rencontres pour le 1^{er} bulletin se feront le 21 novembre et à certains autres moments. Les titulaires vous contacteront à ce sujet pour la prise de rendez-vous.

Octobre

D	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Sam.
		1	2	3	4	5
6	7	8 Journée pédagogique 18h00 CÉ JJO	9	10	11 Première communication aux parents	12
13	14 Congé férié	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31 Fête de l'Halloween		

INFORMATIONS IMPORTANTES



👉 Un rappel important concernant l'identification de tous les effets scolaires, mais aussi personnels de votre enfant (vêtements, chaussures, sac d'école, boîte à lunch, sac d'éducation physique...) : l'identification est très aidante lorsqu'il égare ou perd ses choses. Il nous est impossible de contrôler les effets de plus de 375 enfants. Encore une fois, nous sollicitons votre collaboration.

👉 Il est très important de téléphoner à l'école (514 350-8840) pour mentionner l'absence de votre enfant. Ceci facilite beaucoup la tâche de la secrétaire. Vous pouvez laisser un message en tout temps dans la boîte vocale. N'oubliez pas de mentionner le groupe et le nom de votre enfant.

👉 Il est important de communiquer avec le secrétariat de l'école tout changement d'adresse ou de numéro de téléphone.

👉 Les parents qui désirent rencontrer un membre du personnel, ou encore la direction, peuvent le faire en communiquant au moyen de l'agenda scolaire ou en téléphonant au secrétariat au 514 350-8840 option 0 ou en écrivant à l'adresse courriel de l'école : jjolier@csgdm.qc.ca.

👉 Pour rejoindre le service de garde, 514 350-8845 ou par courriel à aupiedmontagne.sdg@csgdm.gouv.qc.ca



Entrée du matin et du midi



ATTENTION

Nous désirons vous informer que les enfants qui ne sont pas inscrits au bloc du matin et/ou du midi au service de garde ne doivent pas se présenter avant l'arrivée des adultes qui assument la surveillance dans la cour :

MATIN : 7 h 55

MIDI : 12h38

De plus, lorsque vous venez chercher ou reconduire votre enfant à l'école, il est important que vous demeuriez à l'extérieur de la cour (sur le trottoir).

Bonne journée, mon grand !

Merci de nous faciliter la tâche en respectant la consigne pour l'arrivée à l'école le matin et le midi. Les parents ne sont pas admis dans la cour. Vous comprendrez sans doute que c'est aussi une question de **sécurité**.

Laissez votre enfant rencontrer ses amis et prendre place auprès de son groupe. Cela fait une grande différence... pour une plus grande **autonomie** de votre enfant !



Paiement des frais scolaires

Les frais scolaires devraient être acquittés pour le lundi 14 octobre 2024. Pour procéder au paiement, rendez-vous sur le portail Mozaik Parent : <https://portailparents.ca/accueil/fr/>.

Sous l'onglet *FINANCES*, vous trouverez un lien nommé : **Effets scolaires – APDLM**.

Lorsque vous cliquerez, votre état de compte ainsi que la procédure de paiement en ligne via votre institution bancaire s'afficheront.

*****À noter qu'il est possible de payer par chèque ou en espèce (argent exact) en nous le faisant parvenir dans une enveloppe bien identifiée au nom de l'enfant.**

Portes ouvertes dédiées à la rentrée au secondaire

🔔 NE MANQUEZ PAS NOS PORTES OUVERTES DU 16 SEPTEMBRE AU 27 OCTOBRE 2024

Les soirées portes ouvertes des écoles secondaires se dérouleront du 16 septembre au 27 octobre prochains (voir les dates selon l'école désirée : <https://a-ma-portee.cssdm.gouv.qc.ca/portes-ouvertes>).

L'inscription au secondaire se déroule au mois d'octobre en prévision de l'année scolaire 2025-2026.

Visitez le site [a-ma-portée.cssdm.gouv.qc.ca](https://a-ma-portee.cssdm.gouv.qc.ca) pour en savoir davantage. Vous trouverez, à un seul endroit, les informations sur l'ensemble de nos milieux et découvrirez plus de trente programmes différents. Que ce soit en sport, en art de la scène, en art visuel, en science, au programme d'éducation internationale ou avec les programmes culturels, les élèves peuvent évoluer dans un programme qui les passionne au sein de leur école secondaire de quartier.

Voyage et départ hâtif

Nous vous rappelons que les voyages pendant l'année scolaire sont à proscrire pour des raisons pédagogiques et administratives. En effet, si votre enfant est absent pendant plus de vingt (20) jours ouvrables consécutifs en cours d'année, autre que pour une condition médicale, son inscription sera annulée. De plus, votre enfant pourrait faire l'objet d'un déplacement vers une autre école à son retour, s'il n'y a plus de place disponible dans son niveau.

Nous vous rappelons également que les vendredis et les lundis sont aussi importants que les autres journées de la semaine. **Votre enfant doit être présent tous les jours, et ce, jusqu'à la fin des classes, le 20 juin 2025.**

Encadrements légaux – apprentissage et évaluation

Quels sont les apprentissages faits en classe? Y a-t-il une différence d'une classe à l'autre? L'évaluation est-elle basée sur les mêmes critères?

Les outils, stratégies et modalités d'enseignement et d'évaluation sont du domaine de l'autonomie professionnelle des enseignantes et enseignants. Cependant, les encadrements légaux sont les mêmes.

- Le programme de formation
- La progression des apprentissages
- Les cadres d'évaluation

<http://www.education.gouv.qc.ca/enseignants/pfec/primaire/>

Vous trouverez en **pièce jointe** les compétences qui sont évaluées aux étapes 1, 2 et 3.

Voici la pondération

1^{re} étape : 20% de la note finale

2^e étape : 20% de la note finale

3^e étape : 60% de la note finale

Épreuves du MEQ 4^e et 6^e : 20% du bulletin final (le résultat des notes des étapes 1-2-3 est reporté sur 80 et l'examen vaut 20%).

Surveillant·e de diner

Vous souhaitez travailler comme surveillant·e de diner? Contactez Julie Benoît pour manifester votre intérêt et voir quelles sont les conditions et procédures : benoitjulie@csgm.qc.ca

Conseil d'établissement (CÉ) 2024-2025

Le Conseil d'établissement de l'école s'est formé lors de l'assemblée générale du 17 septembre dernier. Merci à tous les parents qui étaient présents.

Voici les membres parents du conseil d'établissement 2024-2025:

Véronica Silva 2024-2026	Parent <i>Représentante au Comité de parents</i>
Jordan Saint-Cliver 2024-2026	Parent <i>Substitut au comité de parents</i>
Elena Garcia Cerrudo	Parent <i>Substitut au comité de parents</i>
Sujata Chhetri 2024-2026	Parent
Nathalia Monneiro	Parent
Noé Noviant	OPP
Amélie Lucas	Parent substitut
Nathalie Angama Latchimy Chocron	Parent substitut

Nous les remercions pour leur implication dans la gouvernance de l'école au Pied-de-la-Montagne.

Les rencontres du CÉ sont publiques. Ainsi, si vous souhaitez y assister, sans droit de parole, vous pouvez écrire au CÉ une semaine avant la tenue de la rencontre. De même, si vous souhaitez poser une question, il y a toujours une partie « Question du public ». Envoyez votre question au CÉ une semaine à l'avance.

Pour rejoindre le CÉ : ceapdlm@gmail.com

Responsable OPP (organisme de participation des parents) : Noé Noviant



Les costumes

Quelques petits rappels pour s'assurer que la fête se déroule confortablement et en toute sécurité.

Les masques, ainsi que les vêtements et accessoires qui pourraient entraver la sécurité des élèves dans les déplacements ne sont pas permis, de même que les armes ou les costumes suggérant la violence (couteau, hache...). Il arrive qu'un accessoire ou un costume semble anodin, mais qu'il fasse la promotion d'un personnage ou d'une série qui s'adresse à un public plus âgé que les enfants du primaire. Nous comptons sur le jugement de chacun. Merci d'avance de votre vigilance et de votre collaboration; elle permettra une fête réussie. On peut se faire de petites peurs à l'Halloween, mais on garde en tête que les élèves ont de 4 à 12 ans.

Les conseils de sécurité du Poste de quartier (PDQ) 38

Je porte des vêtements courts pour éviter de tomber.

J'apporte une lampe de poche allumée pour mieux voir et me rendre plus visible.

J'évite les masques, je me maquille pour bien voir et entendre.

Je porte des vêtements aux couleurs claires avec des bandes fluorescentes pour me rendre visible.

J'informe mes parents de mon trajet et de l'heure de mon retour.

Je sonne aux portes en groupe ou avec un adulte et j'attends toujours à l'extérieur des maisons.

Je parcours un seul côté de la rue à la fois et j'évite de traverser inutilement.

Je traverse aux coins des rues et je respecte les feux de circulation et les panneaux d'arrêt.

Je refuse de m'approcher ou de monter dans un véhicule sans la permission de mes parents.

J'inspecte les friandises reçues avec mes parents pour être sûr de pouvoir les manger sans danger.

Capsule #1

Le plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation (Référence : LIP, 2012)

Saviez-vous que...

La loi visant à prévenir et à combattre l'intimidation et la violence à l'école est entrée en vigueur le 15 juin 2012. L'application de cette loi oblige les directions d'école primaire ou secondaire à élaborer un plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence qui tient compte de la réalité de son milieu.

Ce plan de lutte vise à faire de l'école un milieu d'apprentissage sain et sécuritaire, de manière à ce que tout élève qui la fréquente puisse y développer son plein potentiel, à l'abri de toute forme d'intimidation ou de violence. Dans ce plan, nous retrouverons :

- ✓ Une analyse de la situation de la violence et de l'intimidation dans l'établissement
- ✓ Des mesures de prévention visant à contrer toute forme de violence ou d'intimidation
- ✓ Des mesures visant à favoriser la collaboration des parents
- ✓ Des modalités applicables pour effectuer un signalement ou formuler une plainte
- ✓ Les actions qui doivent être prises lorsqu'un acte de violence ou d'intimidation survient
- ✓ Les mesures visant à assurer la confidentialité des signalements ou des plaintes
- ✓ Les mesures de soutien ou d'encadrement offertes aux élèves victime, témoin ou auteur
- ✓ Les sanctions disciplinaires applicables
- ✓ Le suivi qui doit être donné à tous les signalements ou plaintes.

Soutien aux parents

Conférences du CHU Ste-Justine

<https://enseignement.chusj.org/fr/Patients-Familles/Conferences-famille>

Ne manquez pas la prochaine conférence, le 6 décembre prochain, sur l'autorité au quotidien.

Parcours parents

<https://aidersonenfant.com/activation?key=187CTA> Pour des conférences, capsules, discussions... avec des spécialistes, sur une foule de sujets. Notre abonnement est valide tout au long de l'année!

Ressources de l'Institut des troubles d'apprentissage

https://www.institutta.com/?&utm_source=newsletter&utm_medium=email&utm_campaign=jp-promo&utm_content

Allo Prof – Parents

[Accueil | Alloprof Parents](#) Devoirs, leçons, saines habitudes de vie...

Ressources – Plateau Mont-Royal

[Répertoire des organismes du Plateau-Mont-Royal | 211 Grand Montréal \(211qc.ca\)](#)

Naitre et grandir

<https://naitreetgrandir.com/fr/> Magazine touchant au développement des enfants. Plusieurs sujets y sont traités.

Informations diverses

Site CSSDM : <https://www.cssdm.gouv.qc.ca/>

Portail parents : <https://portailparents.ca/accueil/fr/>

MEQ : <http://www.education.gouv.qc.ca/parents-et-tuteurs/>

Site école : <http://au-pied-de-la-montagne.csdm.ca/>

Ressources pour les parents

Allo Prof Parents : <https://www.alloprof.qc.ca/fr/parents>

Naitre et grandir: <https://naitreetgrandir.com/fr/>

Communication avec le personnel

Les moyens privilégiés sont le courriel et le téléphone.

Secrétariat - Hanta Seck et Andréanne Bélanger jjolier@csgm.qc.ca 514 350-8840

Service de garde - Julie Benoit et Adilia Salinas aupiedmontagne.sdg@csgm.qc.ca 514 350-8845

Direction – Luc-Étienne Paris

N'oubliez pas de toujours contacter la personne concernée dans un premier temps. Quand on se parle, on règle bien souvent bien des situations.

Toute communication avec le personnel, verbale ou écrite, doit se faire dans le respect et la bienveillance.

Nous sommes toujours en recherche de solutions face à une situation. Il peut cependant arriver que vous ne soyez pas satisfait par les décisions de l'école ou en accord avec elles. Auquel cas un processus de traitement des plaintes est en place : <https://www.csgm.gouv.qc.ca/plaintes/> .

Nous vous remercions de votre confiance et de votre collaboration, toutes deux précieuses et essentielles.

Luc-Étienne Paris, directeur

Bonjour chers parents !

*Le Théâtre Tortue Berlue, compagnie fondée par la maman de trois enfants à Au-Pied-de-la-Montagne, organise exceptionnellement des représentations publiques de son nouveau spectacle à bord de son **autobus-théâtre** pour enfants de 4 ans et +. Je dis « exceptionnellement », car nos spectacles sont tellement en demande en milieu scolaire (déjà 400 représentations prévues cette année seulement) que nous avons rarement le temps de les offrir en version « tout public ». Ne ratez pas cette occasion !*

QUAND ? 12-13-19-20 octobre, représentations à 10h, 13h et 15h

OÙ ? Devant le Bain Mathieu, au 2915 Ontario Est, à Montréal

COMMENT ? Billetterie en ligne -> <https://www.tortueberlue.com/billetterie/>

Bande-annonce « teaser » du spectacle : https://www.youtube.com/watch?v=Tscrr7OJz_c

Au plaisir de vous y voir !

Fabien Fauteux / Codirecteur artistique

Théâtre Tortue Berlue / www.tortueberlue.com